

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

-----  
MINISTERE DES FORETS  
ET DE LA FAUNE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DES FORETS

5  
REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF FORESTRY  
AND WILDLIFE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DEPARTMENT OF FORESTRY

N° 0356 /ARNEF/MINFOF/SG/DF/SDAFF/SN

Yaoundé, le 13 MARS 2008

## ATTESTATION DE RESPECT DES NORMES D'EXPLOITATION FORESTIERE

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, atteste que la Société **PALLISCO, BP : 394 Douala – Cameroun**, a réalisé ses travaux d'exploitation forestière en respect des normes en vigueur au titre de l'exercice 2007, et est en règle vis à vis de l'essentiel des obligations prévues dans le cahier des charges attaché à l'UFA n° 10-030.

En foi de quoi la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./.-

### AMPLIATIONS :

- MINFI/PSRF
- DP/EST



**NGOLLE NGOLLE Elvis**